



COVID-19

En cette période si particulière faite de beaucoup d'incertitudes, nos conditions d'annulation ont été adaptées.

Un **remboursement total** jusqu'à la date d'arrivée (ou report d'arrhes au choix) sera proposé dans les cas suivants :

- Fermeture des frontières par le gouvernement Andorran
- Fermeture des frontières par le gouvernement de votre pays d'origine ou par un pays de transit
- Limitation kilométrique de déplacement autour de votre domicile
- Interdiction des voyages non essentiels
- Annulations des vols en raison du Covid-19 (email de la compagnie aérienne)
- Fermeture des aéroports / gares dans votre pays d'origine ou de transit.
- Fermeture obligatoire de l'hôtel suite à un décret gouvernemental
- Fermeture de la station / des remontées mécaniques

Pour tout autre motif, les conditions d'annulation habituelles s'appliquent.